



RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA

SITREP N° 545

Rédigé et Publié le 13 - Juillet - 2024

MISE A JOUR DES DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

CAS PAR DISTRICT		Cumul des Cas		Décès	Nouveau: 00
	DS Nord	600			Cumul: 12
	DS Sud	114			
	DS Centre	168	2058	GUERIS Nouveaux : 06 Cumul guéris: 2040	
	DS Kabezi	58			
	DS Isare	724			
	DS Gihofi	46			
	DS Makamba	15	Nouveaux cas: 04 Cas DS Gihofi : Bureme (1 cas) ; Kabanga (1 cas); Kiganda (1 cas) et NKombe (1 cas).		
	<i>Ces DS n'ont pas notifié de cas depuis plus de cinq mois</i>				
DS Cibitoke 274					
DS Mpanda 28					
DS Rwibaga 3					
DS Bubanza 2					
DS Rumonge 18					
DS Mabayi 1					
DS Bugarama 7					
Cas actifs					
6					

Tableau 1. Répartition des cas par centre de traitement cholera (CTC) au 13/07/2024

CTC	NOUVEAUX CAS	ANCIENS CAS	CAS ACTIFS	CAS GUERIS
HPRC	0	2	2	2
RUBIRIZI	0	0	0	0
GIHOFI	4	0	4	4
TOTAL	4	2	6	6

I. Contexte épidémiologique du Burundi

- ◆ Le Burundi fait face chaque année à des flambées épidémiques de choléra dans certaines localités.
- ◆ Depuis la 48ème semaine épidémiologique de l'année 2022, de cas de choléra ont été rapportés dans les districts sanitaires de Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Sud, Bujumbura centre, Isare, Kabezi, Rwibaga, Mpanda, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.
- ◆ **A la date du 01 Janvier 2023, l'épidémie a été déclarée.**

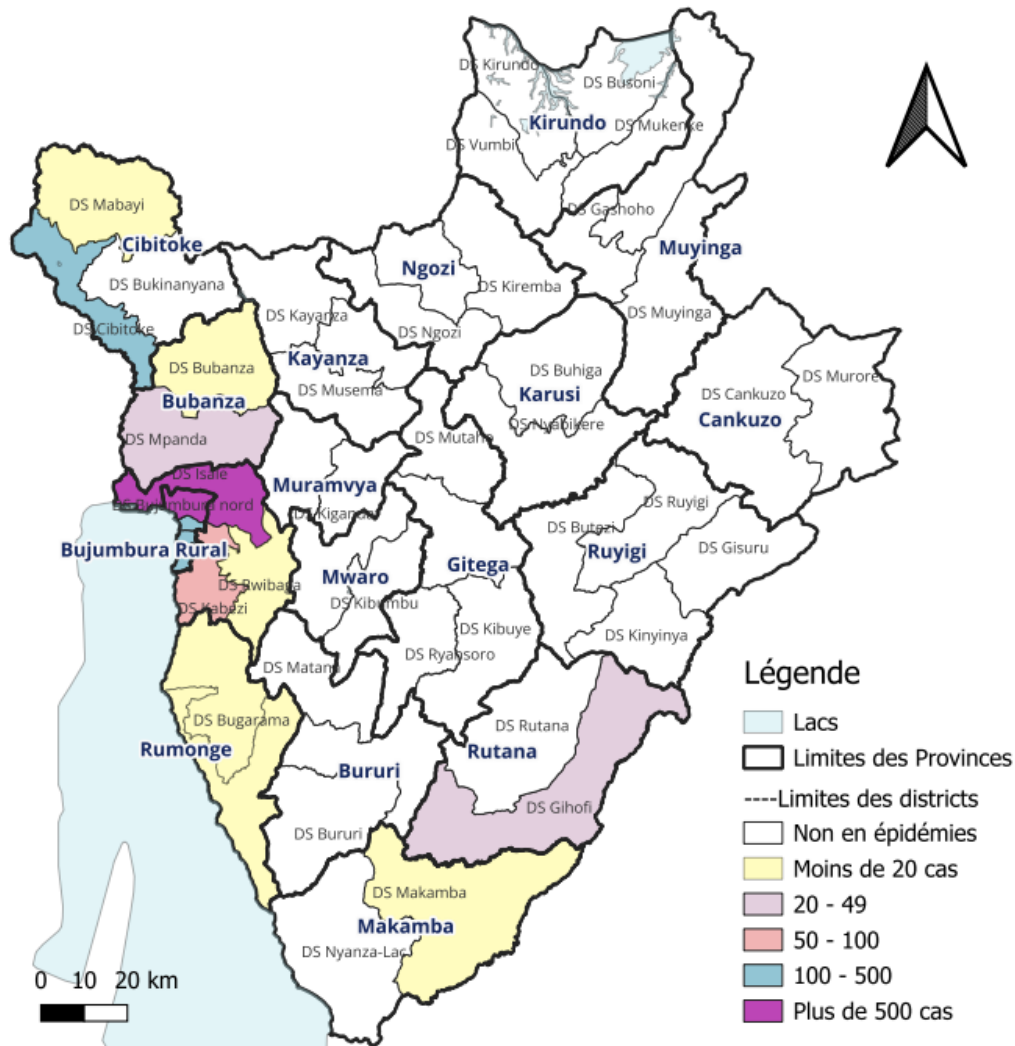


Figure 1 : Localisation des districts sanitaires/provinces en épidémie de choléra en 2024

II. Evolution épidémiologique du choléra

II.1 Notification des cas

Origine des nouveaux cas du 13 Juillet 2024 : 04 cas

DS Gihofi : Bureme (1 cas); Kabanga (1 cas); Kiganda (1 cas) et NKombe (1 cas).

Un total de **2058** cas a été déjà notifié depuis le début de l'épidémie. Les districts sanitaires déjà affectés sont **Cibitoke, Bujumbura Nord, Bujumbura Centre, Bujumbura Sud, Isare, Kabezi, Mpanda, Rwibaga, Bubanza, Mabayi, Rumonge, Bugarama, Gihofi et Makamba.**

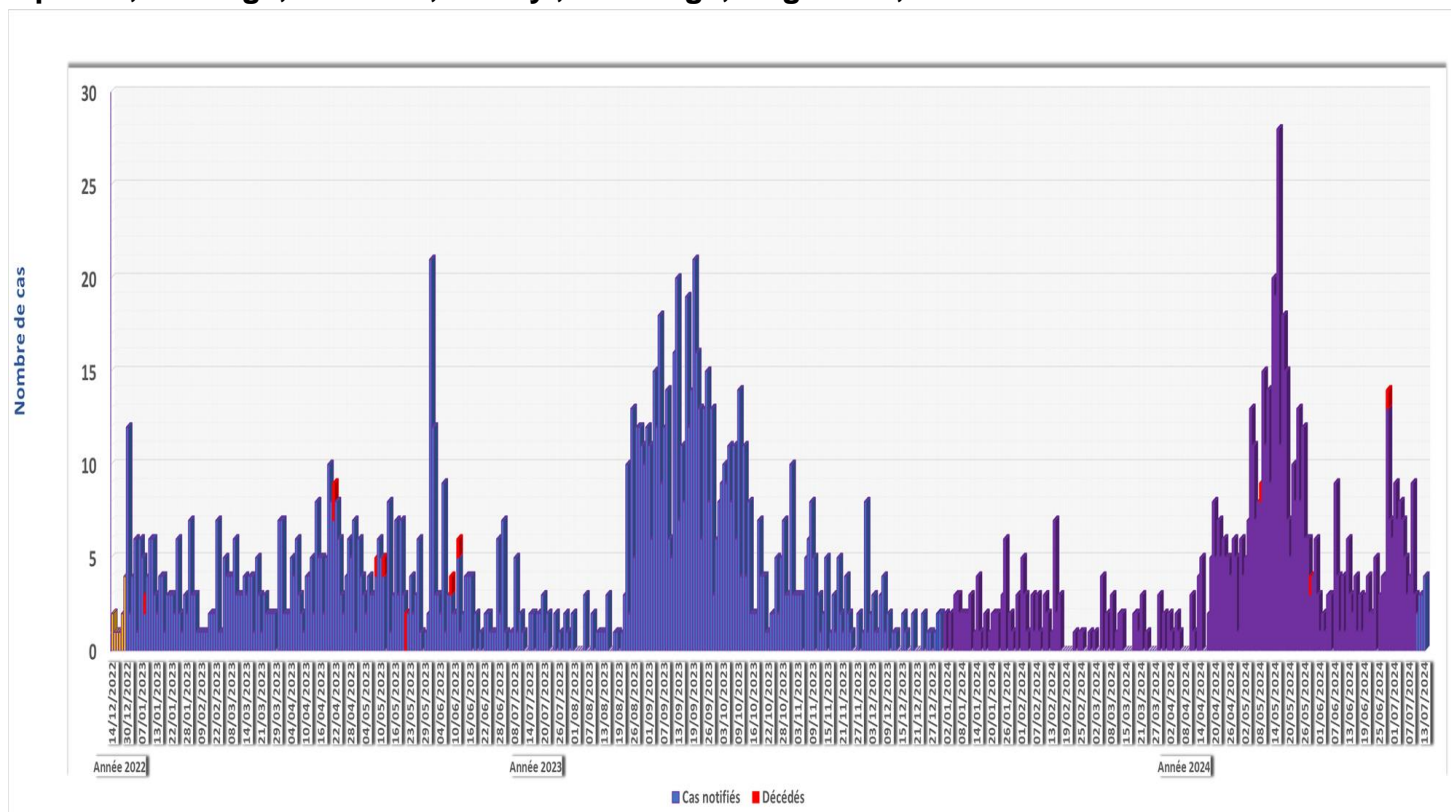


Figure 2 : Évolution de l'épidémie de choléra selon la date de notification (N=2058)

Tableau 2. Origine des cas actifs aux CTC en date du 13 Juillet 2024

DISTRICT SANITAIRE	COMMUNE	ZONE	COLLINE D'ORIGINE	NOMBRE DE CAS	CTC
BUJUMBURA NORD	NTAHANGWA	GIHOSHA	Gikungu	1	HPRC
BUJUMBURA SUD	MUHA	KANYOSHA	Busoro	1	
GIHOFI	BUKEMBA	BUKEMBA	Ruranga	1	GIHOFI
		GIHOFI	Gihofi	1	
				1	
TOTAL				6	

II.2. Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe

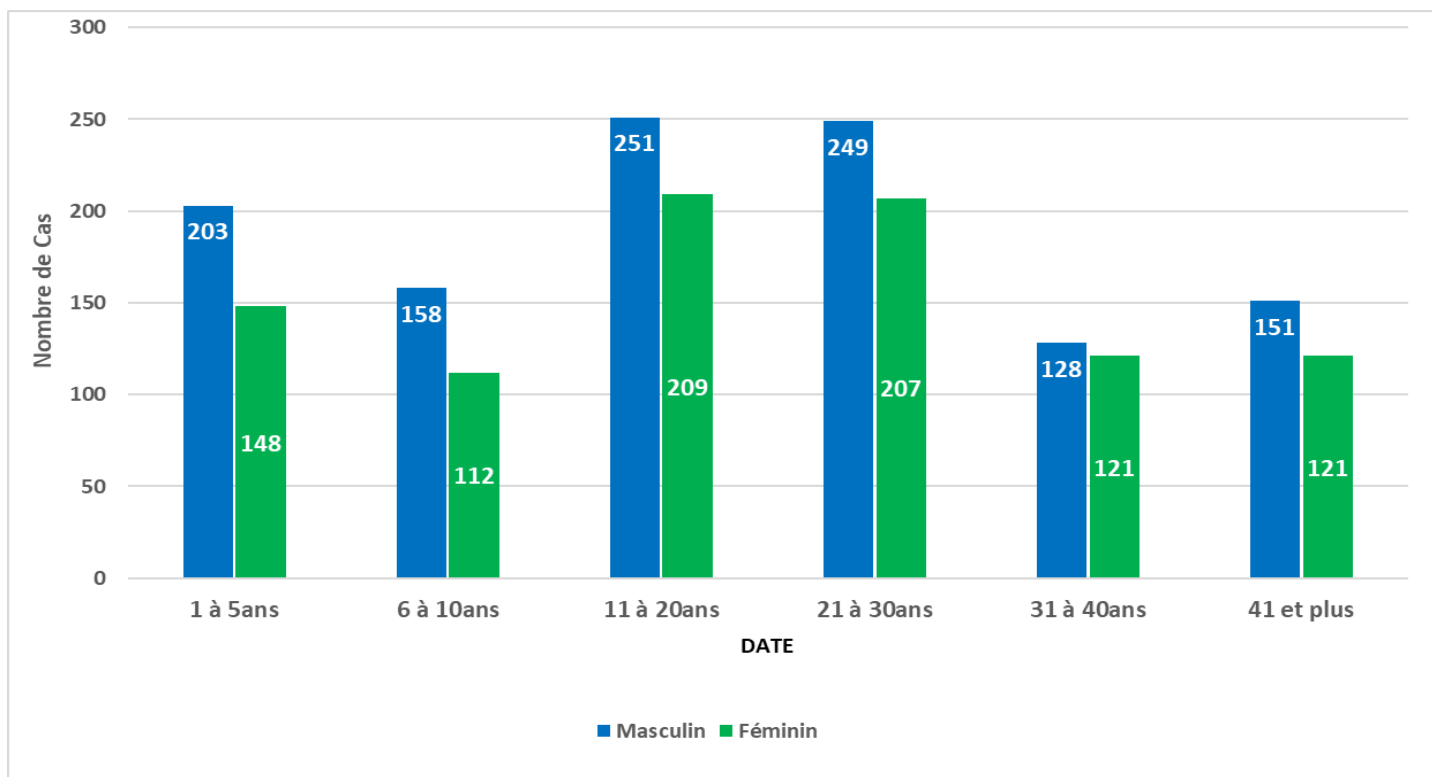


Figure 3 : Répartition des cas notifiés de choléra selon l'âge et le sexe (N=2058)

Parmi les **2058** cas de choléra déjà notifiés, **55.4 %** sont de sexe masculin contre **44.6 %** de sexe féminin. Les patients de tranche d'âge de 11 à 20 ans et 21 à 30 ans sont les plus affectés à un même niveau, suivi des enfants de moins de 5 ans avec des taux respectifs de **22.4%**, **22.2%** et **17.1%**

II.4. Actions de santé publique mises en œuvre en date du 13 Juillet 2024

- ◆ Admission et prise en charge de quatre (04) nouveaux cas à l'UTC GIHOFI ;
- ◆ Poursuite de la prise en charge de deux (02) anciens cas au CTC de l'HPRC ;
- ◆ Déploiement du personnel du COUSP (Médecin et infirmiers) pour appuyer le CTC HPRC dans la prise en charge des cas ;
- ◆ Diffusion des spots radiophoniques sur la prévention du choléra ;
- ◆ Désinfection des ménages touchés couplée à la sensibilisation de la population sur les mesures de prévention contre le choléra ;

II.5. Défis et recommandations

II.5.1. Défis

- ◆ Mauvaises conditions d'hygiène dans certaines localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Insuffisance des latrines adéquates et correctement utilisées dans les localités touchées par l'épidémie ;
- ◆ Les inondations et le débordement de la rivière Rusizi affectant le district Isare ;
- ◆ Inondations de l'Hôpital et CTC Gatumba ;
- ◆ Pas d'infrastructure pour abriter le CTC au DS Gihofi et Makamba,
- ◆ Manque d'équipements (lits troués) pour la prise en charge des patients,
- ◆ Exiguïté de l'espace pour l'hospitalisation des cas ;
- ◆ Médicaments pour le traitement des cas présentant des différentes comorbidités non disponible dans les CTC.

II.5.2. Recommandations

- ◆ Améliorer l'accessibilité à l'eau potable pour les populations des localités touchées ;
- ◆ Sensibiliser les ménages à construire des latrines adéquates et à les utiliser correctement ;
- ◆ Poursuivre la sensibilisation de la population sur les signes cliniques, mesures de prévention et conduite à tenir en présence d'un cas de choléra ;
- ◆ Aménager et équiper un CTC à Gihofi et à Makamba ;
- ◆ Rendre disponible les médicaments pour le traitement des cas des comorbidités.